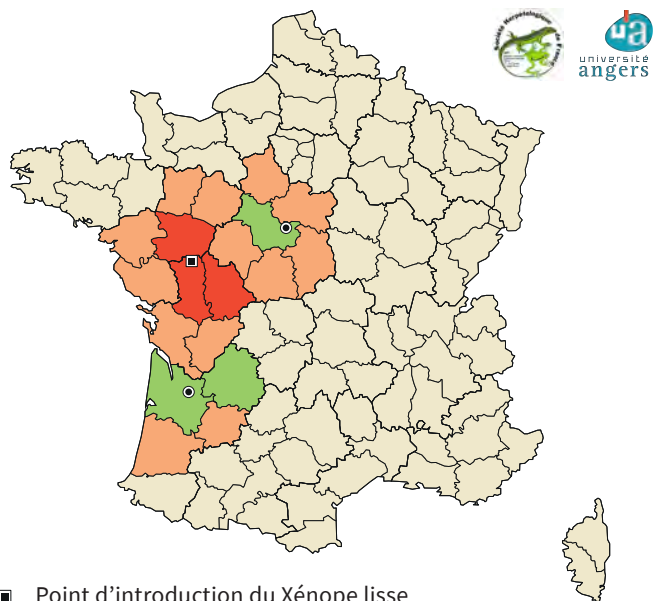


Vers un projet européen

Outre le Xénope lisse, une autre espèce introduite pose problème dans les régions Centre et Aquitaine : la Grenouille taureau. Conscients des enjeux en matière de conservation de la biodiversité, divers acteurs associatifs, institutionnels, scientifiques... ont souhaité structurer leurs actions dans le cadre d'un projet européen dit LIFE* «Amphibiens Exotiques Envahissants» afin d'être plus efficaces. S'il est retenu par la Commission européenne (juin 2016), ce projet, soutenu par le Ministère chargé de l'environnement, sera coordonné par la Société herpétologique de France.

Vous souhaitez agir contre le Xénope lisse ?

Si vous êtes propriétaire d'un ou de plusieurs points d'eau sur le territoire communautaire, vous pouvez contribuer au plan de lutte contre le Xénope lisse et améliorer ainsi son efficacité. Pour cela, la Communauté de Communes du Thouarsais peut vous apporter son aide. Elle se chargera de demander auprès de l'administration compétente une autorisation de piégeage (obligatoire) et vous prêtera des nasses. Par ailleurs, **Floreen DAUNAS**, technicienne en charge de l'opération, se tiendra à votre disposition pour toute information relative au piégeage (pose et relevé des nasses, équarrissage...).



- Point d'introduction du Xénope lisse
- Départements concernés par le Xénope lisse
- Point d'introduction de la Grenouille taureau
- Départements concernés par la Grenouille taureau
- Départements en limite d'aire de répartition des deux espèces concernés par la mise en place d'un réseau de veille



ATTENTION !

- Pour piéger un point d'eau, vous devez obligatoirement être autorisé par la DDT 79.
- Si vous observez des xénopes à l'occasion d'une partie de pêche à la ligne ou lors de la vidange d'un étang, veuillez en avvertir le technicien en charge du plan de lutte.
- Ne déplacez jamais des individus vivants.
- Ne menez pas d'opération de destruction de l'espèce sans en avoir averti au préalable le technicien.

Pour tout renseignement :

Floreen Daunas
Service Biodiversité Eau Espaces Naturels
7, rue Anne Desrays
79100 Thouars

☎ 05 49 96 26 25 - 06 31 59 91 80

🖱 www.thouars-communaute.fr
www.life-croaa.eu

✉ floreen.daunas@thouars-communaute.fr

* LIFE ou L'Instrument Financier pour l'Environnement



BIODIVERSITÉ EAU ESPACES NATURELS

LE XÉNOPE LISSE : un amphibien invasif...

... une menace
pour la biodiversité

Communauté de Communes du Thouarsais
Service Biodiversité, Eau, Espaces Naturels
7, rue Anne Desrays
79100 THOUARS
Téléphone : 05 49 96 26 25

THOUARSAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conception - Réalisation : CCThouarsais 2019

Une espèce exotique

Le Xénope lisse (*Xenopus laevis* Daudin, 1802) est un amphibien de la famille des Pipidae. Originare d'Afrique australe, il est utilisé en laboratoire pour étudier la biologie du développement.

Cet amphibien a été identifié dans l'Argentonnois en 1998. Son introduction dans le milieu naturel est accidentelle. Elle est due à un élevage (aujourd'hui fermé) installé à Bouillé-Saint-Paul.

L'adulte a un corps aplati dont la taille peut atteindre une douzaine de centimètres. Sa peau est lisse et glissante. Il possède une palmure très développée et les trois premiers doigts des pattes postérieures sont dotés de griffes noires.



Xénope lisse adulte (photo : studio STB 360, Maulévrier)

Les têtards, facilement reconnaissables, se déplacent en groupe et en position inclinée (la tête vers le bas). Deux barbillons les font ressembler à de jeunes poissons-chats.



Deux stades de développement successifs du têtard (dessins : Rémi Bouchet, Savenay)

Pourquoi le Xénope lisse pose t-il problème ?

Le Xénope lisse s'est parfaitement adapté à son nouveau milieu de vie. Ayant colonisé les mares, les fossés, les étangs..., il représente une menace pour les amphibiens autochtones. En effet, il se nourrit de leurs oeufs mais aussi des têtards et même des adultes. De plus, il est porteur sain d'un champignon parasite qui les décime. Cette menace s'ajoute à la destruction de leurs habitats naturels et au réchauffement climatique, phénomènes à l'origine de leur disparition.



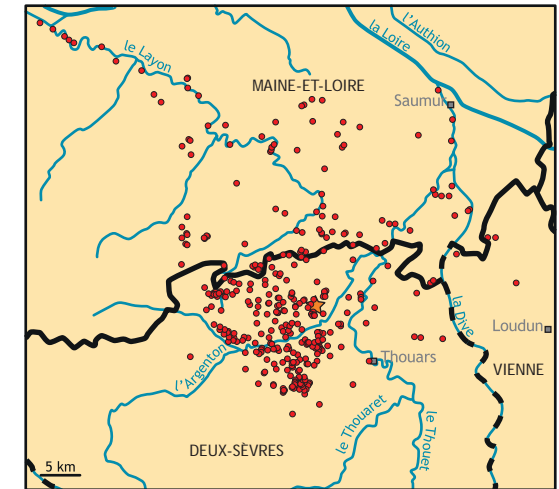
1 | 2
3 | 4
5 | 6



Quelques amphibiens autochtones. 1 : Grenouille verte ; 2 : Crapaud épineux ; 3 : Rainette arboricole* ; 4 : Triton marbré ; 5 : Triton palmé* ; 6 : Grenouille agile (photos : Ségolène Tricot, CC Thouarsais sauf * Guillaume Koch, CA2B)

Un plan de lutte dans le Thouarsais

En quelques années, le Xénope lisse a progressivement étendu son aire de répartition. Aujourd'hui, il est présent dans les départements du Maine-et-Loire et de la Vienne.



Répartition des sites de présence du Xénope lisse entre 2002 et 2014 (source : Myriam Labadesse, université d'Angers)

★ Point d'introduction

● Présence de 2002 à 2014

Reconnu « espèce invasive » au niveau national (2010), le Xénope lisse fait l'objet d'un plan de lutte engagé en 2014 dans le Thouarsais. Ce plan prévoit notamment de piéger les points d'eau à l'aide de nasses appâtées, ce qui permet d'estimer l'extension du territoire colonisé par l'espèce. Mis en oeuvre par un technicien de la Communauté de Communes du Thouarsais, le piégeage est également réalisé par des propriétaires sur leurs points d'eau.



Nasse appâtée et tendue (photo : Rodolphe Olivier, CC Thouarsais)